

# Création du Pélou



## Le Chemin Limousin

C'est en janvier 2012 que l'idée d'une monnaie locale complémentaire en Limousin a germé au sein du collectif « **ICI ensemble** » (Initiative Citoyenne d'Information), qui regroupait un petit nombre de personnes ayant commencé à œuvrer pour implanter des aliments bio dans les cantines scolaires de leur secteur (Magnac-Bourg, Château-Chervix).

Un vrai travail de documentation en profondeur se fait alors autour de la mise en place des MLC existantes. On fait venir **Philippe Derudder** (anime l'association AISES – Association Internationale pour le soutien aux Economies Sociétales, auteur de plusieurs ouvrages), spécialiste des monnaies locales, pour animer plusieurs ateliers et conférences. De nombreux contacts et voyages se font avec les régions ayant déjà mis en place une monnaie locale.

En avril 2014 l'association loi 1901 « **Le Chemin Limousin** » voit le jour pour porter le projet.



*Photos des chemins limousins (coupon-billet de 5, 1 et 50 pelous) © D. Guillemain d'Echon*

## Les coupons-billets :

La photo d'un chemin limousin s'imposait pour l'une des faces de ces Pélous identitaires.

Mais que mettre au verso des billets ?

Un concours de dessin a été proposé dans les écoles de Saint-Yrieix, Meuzac, Saint-Julien-le-Vendômois, Magnac-Bourg, Château-Chervix. Huit dessins ont retenu l'attention des citoyens ayant participé au vote et ont été choisis pour figurer sur une des faces des sept billets (deux dessins ont été associés sur le visuel du billet de 1 pelou).



## Lou Pelou, c'est quoi ?

C'est le nom de la première **Monnaie Locale Complémentaire éthique et solidaire**, qui circulera en pays limousin à partir du **30 mai 2015** sous forme de coupons-billets de différentes valeurs. Pour pouvoir l'utiliser, il suffit d'adhérer à l'association **Le Chemin limousin**.